

Conseil d'Ecole du 21 mars 2024

Ecole Maternelle Les Sablons – Sarrians

Présentes :

Enseignantes : Mmes Dupuy et Dangles

Mairie : Mme Richard-Florès (adjointe déléguée à l'éducation, jeunesse et petite enfance), Mme Coste (secrétaire-gestionnaire du Pôle enfance éducation)

Parents d'élèves : Mmes Charrier, Rostren-Borgetto, Impellizzeri et Redondo

DDEN : Mme Gentine

ATSEM : Mme Montagard

Excusées : Mme Bardet (Maire de Sarrians), (parent délégué)

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier Conseil d'école
2. Rentrée 2024 : effectifs prévisionnels et organisation générale
3. Remplacement des Atsems
4. Activités et projets du second semestre
5. Devenir de l'association « Les Bambins des Sablons »

La séance débute à 18H05. Mme Charrier est désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du dernier Conseil d'Ecole

Approuvé à l'unanimité.

2. Rentrée 2024 : effectifs prévisionnels et organisation générale

Au vu des informations connues à ce jour (tableau des naissances, déménagements...) les effectifs prévisionnels sont les suivants :

PS : 15

MS : 15

GS : 16

Total : 46 élèves (46 cette année)

Pour une répartition comme suit :

PS/MS : 15 + 8

MS/GS : 7 + 16

Il est tenu compte dans cette répartition de la limitation des effectifs des classes de GS à 24 élèves, en laissant une petite marge de manœuvre en cas d'arrivée d'un élève de GS.

Précision : ces chiffres sont théoriques, les inscriptions définitives permettront de les affiner.

Les listes d'affectation des élèves de PS dans les écoles seront connues dans la première quinzaine de mai.

Pour ce qui concerne l'organisation générale à la rentrée :

☞ Pas de changement dans l'équipe enseignante.

☞ Mme Dangles demande si un emploi civique sera recruté pour la rentrée prochaine. Mme Richard-Flores répond qu'il est encore trop tôt pour répondre à cette question car la période de recrutement se fait plutôt dans l'été pour un début de contrat après les vacances d'automne.

3. Remplacement des Atsems

Mme Dangles soulève le problème du non remplacement des Atems sur le temps scolaire en particulier. Déjà retirée 4 heures sur le temps de classe depuis l'an dernier, (ce point avait déjà été évoqué au dernier Conseil d'Ecole), Mme Bartoletti a été absente pour raisons de santé 22 jours de classe entre le 17 novembre et le 15 mars. Mme Dangles avait sollicité l'aide de la Mairie pour avoir au minimum une personne en renfort le vendredi matin, jour où l'élève en situation de handicap n'a pas d'AESH. Aucun personnel n'a été détaché pour permettre un accompagnement global des élèves moins lourd et permettre que le bon déroulement des activités pédagogiques. Mme Dangles rappelle qu'elle a 5 élèves à besoins particuliers dans sa classe et que même si l'autre Atsem vient en renfort au moment des habillages ou des accidents de propreté, ou pour faire la cantine, elle ne peut être prélevée de la classe des MS/GS sans pénaliser l'accompagnement des élèves de cette classe. Les apprentissages des deux classes sont importants : si l'accompagnement des PS est prioritaire du fait de leur jeune âge et donc de leurs besoins affectifs, physiologiques, de l'hygiène, de l'aide à l'habillage, pour le passage aux toilettes et pour les changes, il ne faut pas perdre de vue que les apprentissages des GS demandent un accompagnement pédagogique particulièrement accru qu'il ne convient pas de brader.

De plus, la fatigue engendrée par le surcroît de travail pour chaque type de personnel, qu'il soit agent d'entretien, Atsem ou enseignant ne peut perdurer sur un temps aussi long sans conséquence sur l'accompagnement et le bien-être de tous les publics, enfants y compris. Ce malgré toute la meilleure bonne volonté des adultes pour ne pas faire peser le poids des tâches multipliées sur les enfants et leurs apprentissages. A deux reprises les deux Atsems ont été absentes en même temps pour des raisons tout à fait légitimes et une solution de secours a dû être trouvée sur les deux jours concernés pour que l'école ne soit pas totalement démunie. Mme Dangles remercie le service enfance et jeunesse mais demande pourquoi la solution proposée n'a pu être appliquée au moins les 6 matinées du vendredi sur le temps scolaire.

Mme Richard-Florès exprime sa compréhension de la situation et entend les arguments exposés mais fait état de l'impossibilité de trouver du personnel pour les remplacements des Atsems. Le déplacement d'une Atsem des « Petits Mousses » sur les Sablons implique une modification de l'organisation de cette école, les plannings des Atsems du centre-ville étant différents de ceux des Atsems des « Sablons ». Elle invoque également le fait que la mairie n'a pas vocation à compenser les temps de non présence des AESH, personnel qui relève de l'Education Nationale. Mme Dangles en convient mais aurait apprécié que soit diligenté un agent municipal au moins les vendredis matins pour compenser l'absence de l'Atsem dont la répartition des tâches sur la semaine avait été pensée justement pour accompagner l'enseignante sur ce temps-là. Mme Dangles avance, dans l'idéal, l'emploi d'un personnel municipal « volant » qui permettrait de pallier les absences des agents ponctuellement absents dans les services municipaux. Mme Richard-Florès explique qu'il ne serait pas judicieux d'employer un personnel sur un poste qui ne serait pas nécessaire en permanence.

4. Activités et projets du second semestre

- Confection et dégustation des galettes : les 22 et 23 janvier, avec des galettes fabriquées par les élèves.
 - Confection et dégustation des crêpes : 2 février
 - Les photographies scolaires ont été réalisées le 8 février dernier : elles seront remises prochainement à l'école. Des parents s'inquiètent du délai mais notre photographe est actuellement seul pour tout faire, suite à un grave accident de son collègue et n'a pu tenir les délais de livraison habituels. Un mot sera communiqué par le biais du cahier de liaison et par mail dès qu'elles seront arrivées.
 - La sortie d'hiver, prévue le 23 février juste avant les vacances n'a pu se faire pour cause de mauvais temps.. La sortie de printemps sera prochainement programmée.
 - Le petit déjeuner en classe des PS/MS le 18 mars, suivi du café avec les parents qui le pouvaient mardi 19 mars. Mme Dangles en profite pour remercier l'engagement des parents dans cette activité notamment par l'inscription massive sur le tableau des denrées à fournir. Ces deux journées se sont avérées particulièrement sympathiques et positives : les enfants ont beaucoup apprécié ce temps de partage et ont particulièrement bien travaillé à la suite !
 - Le partenariat musical avec Vincent Disparti, professeur de musique à Sarriens, a débuté le 11 janvier dernier et est alternativement mené avec un professeur de chant, Agnès Philip, courra sur 14 séances jusqu' à la fête de l'école du 7 juin où les chants appris par les enfants seront présentés aux parents (4 chants sur le thème du Maghreb). Une demande de subvention annuelle de 450 euros a été déposée en janvier auprès de la mairie afin de financer à nouveau la chorale de l'école en 2024-2025.
 - Grande Lessive : le jeudi 21 mars sur le thème « faire des bulles ». Les œuvres ont été exposées le jour-même.
 - Journée déguisée : prévue initialement le mardi 26 mars sur le thème du Maghreb, elle va très probablement être reportée car la météo annoncée est très défavorable. Un mail d'information a été envoyé aux parents sur ce sujet.
 - Chasse à l'œuf : vendredi 19 avril avec les chocolats offerts par l'association des « Bambins des Sablons ».
 - Sortie à l'extérieur : lundi 6 mai
- Les classes de PS/MS et MS/GS partiront à la ferme du « Roiselet » à Sarriens le 6 mai prochain. Le coût de transport de 220 euros reste très raisonnable car la réservation a été effectuée en octobre et les horaires permettent la réutilisation scolaire. Cette anticipation permet d'éviter les tarifs prohibitifs que certaines écoles

ont connus l'an passé. Les entrées au Roiselet se montent à 878,90 euros, avec 46 enfants et 11 accompagnateurs. Le coût total de la sortie se monte donc à 1098,90 euros. Cette sortie sera co-financée par « l'Amicale laïques des quatre écoles de Sarrians » et « les Bambins des Sablons ». Aucune participation aux parents n'est demandée.

Les repas pour les enfants inscrits à la cantine seront automatiquement déduits de la facture suivante. Prévoir un repas tiré du sac. Un courrier sera envoyé à Mme le Maire et ses collaboratrices pour demander l'autorisation de bénéficier de l'accompagnement des Atsems.

- 21 mai : projet de fin d'après-midi lors de la semaine sans écran avec l'association « Horizon multimédia ». Les quatre écoles de Sarrians seront concernées pour l'intervention sous forme d'ateliers jeux par les animateurs de cette association de 17H à 19H. Mme Munar indique que la municipalité de Sarrians est partenaire du projet dont les activités proposées seront installées sur le stade et destinées aux familles : un parent devra obligatoirement accompagner son/ses enfant(s). Le temps de transition entre 16H15 et 17H est en cours de réflexion pour faire le lien avec les animations. Cette manifestation sera corrélée avec la semaine du sport organisée dans le cadre du péri-scolaire.

- Fête des Ecoles :

☞ La fête des écoles du Centre-ville aura lieu le 14 juin. Celle de l'école maternelle des Sablons est prévue le vendredi 7 juin avec la présentation des spectacles préparés par les enfants sur le thème du Maghreb ainsi, comme annoncé plus haut, de la chorale travaillée avec nos intervenants musiciens. Une auberge espagnole sur le thème du Maghreb si possible suivra pour finir sur un temps de convivialité et de fête. Mme Dangles demande la confirmation que le podium roulant sera disponible ainsi que 200 chaises pour les spectateurs et 4 tables et transmet la commande de matériel à Mme Richard-Florès qui fera le lien avec le service concerné.

- Demi-journée portes ouvertes : mercredi 14 juin de 16H à 19H. Le but est de faire découvrir et de valoriser le travail réalisé par les élèves de la PS à la GS et d'accueillir les futurs élèves de PS et leur famille pour les préparer à la rentrée.

Mme Dangles transmettra comme chaque année une demande d'autorisation de bénéficier de la présence des Atsems et de Mme Cartoux lors de ces trois heures pour accueillir les futures familles. Faire connaissance avec les personnes qui prendront en charge les nouveaux élèves sur les temps scolaire et périscolaire est un investissement propice à une rentrée plus sereine et rassurante pour les parents et les enfants. Mme Coste souhaite également être présente pour faire le lien entre les futurs parents et le fonctionnement péri-scolaire. Mme Dangles trouve l'idée particulièrement pertinente et s'en réjouit.

- La journée des enfants avec pique-nique sera organisée sur les lieux mêmes de l'école (dans la cour) le vendredi 21 juin (sauf épisode pluvieux éventuel). Les parents délégués et les membres des deux Associations de parents seront les bienvenus.
- Matinée Maghrebine : envisagée pour faire écho à la journée Polynésienne d'il y a deux ans, il n'est pas certains que nous aurons le temps de l'organiser. Mais l'équipe garde cette envie dans la tête et tentera de la mettre en place fin juin. A suivre...
- Boum des GS : Mme Dupuy souhaite l'organiser un des derniers jours de l'année scolaire pour marquer la fin de la scolarité en maternelle pour tous ses Grands. Les MS seront ensuite conviés à les rejoindre et éventuellement les PS après leur sieste.
- Exercices de sécurité :
 - le second exercice d'évacuation incendie sera réalisé vendredi 22 mars.
 - Le second exercice de PPMS sera réalisé le 12 avril prochain sur le thème de l'inondation, avec confinement à l'étage. Des gâteaux de survie ont été fournis récemment à l'école et la mallette de PPMS vérifiée il y a quelques mois.

Mme Coste précise qu'un dispositif d'alarme complémentaire (PPMS attentat-intrusion) a été installé dans la salle de motricité et que le volume sonore des autres appareils a été augmenté.

Mme Coste informe également les enseignantes que les commandes de fournitures devront être réalisées en totalité entre le 2 mai et le 14 juin, sans possibilité de complément en septembre.

5. Devenir de l'association « Les Bambins des Sablons »

Mme Dangles laisse la parole à Coralie Charrier, présidente de l'association « les Bambins des Sablons ». Mme Charrier fait état des retours concernant la reprise de l'association « Les Bambins des Sablons » à partir de septembre 2025. Aucun parent ne s'étant manifesté pour reprendre la présidence de l'association en prévision du départ de Mme Charrier dans 18 mois, l'association risque fort d'être dissoute dès juin 2024. Mme Charrier rappelle qu'elle a accepté de prendre la présidence de l'association au départ de la précédente responsable pour éviter la disparition de cette association qui permet de financer moult projets pour les enfants de l'école des Sablons. Elle explique qu'elle entend les arguments de parents qui ont déjà beaucoup à faire entre leurs enfants et leur travail, mais qu'elle-même est maman de deux enfants tout en menant une activité professionnelle et qu'elle porte également la casquette de parent délégué. Elle se désole à l'avance de la perte de ce soutien pour

les enfants de l'école des Sablons. Si tel était malheureusement le cas, l'association ferait don du solde financier à l'OCCE, coopérative scolaire des Sablons.

Mme Dangles veut croire qu'une communication conjointe entre association et école permettra de sensibiliser les parents aux conséquences de la dissolution des « Bambins des Sablons » et qu'il se trouvera des volontaires pour se former avec les membres actuels tout au long de l'année 2024-2025. En effet, Mme Charrier précise qu'il ne s'agit pas de laisser les parents éventuellement repreneurs sans soutien pour la prise en main de l'association. Mme Charrier anticipe en effet la passation en expliquant qu'elle sera présente toute l'année 2024-2025 pour accompagner les parents prêts à prendre le relais. Il ne s'agit nullement de mettre qui que ce soit en difficulté mais bien d'effectuer une transition douce entre les anciens membres du bureau et les nouveaux. Mme Dangles propose donc d'attendre encore jusqu'en juin au cas où des parents d'élèves, peut-être de nouveaux parents présents lors des portes ouvertes du 12 juin prochain, seraient d'accord pour se mobiliser.

Un mail conçu ensemble sera envoyé par le biais de l'école. Pour rappel, voici ce que l'association offre aux enfants tout au long de l'année et qui disparaîtra avec elle si personne ne reprend le flambeau :

- * activité et goûter pour Halloween
- * cadeaux de Noël individuel et collectif, Père-Noël et goûter de Noël,
- * complément de financement du spectacle de Noël
- * financement des crêpes et des galettes à l'école
- * financement des chocolats de Pâques
- * co-financement de la sortie scolaire sans participation financière des familles.
- * fête de l'école hors temps scolaire avec présence possible de tous les parents
- * journée des enfants

Mme Dangles remercie tous les membres de ce Conseil. La séance est close à 19H05.

Mme Charrier
(Secrétaire de séance)



Mme Dangles
(Présidente du Conseil d'Ecole)

